



Extrait du Troyes écologie

<http://troyes-ecologie.fr/Le-departement-taille-dans-les-depenses-sociales-mais-maintient-l-incinerateur.html>

Le département taille dans les dépenses sociales mais maintient l'incinérateur !

- Environnement -

Date de mise en ligne : mercredi 21 octobre 2015



Copyright © Troyes écologie - Tous droits réservés

Après [les communes](#), c'est au tour du Département de l'Aube de tirer la langue et de serrer la ceinture des dépenses. Ainsi, à [la Une de nos quotidiens locaux, Philippe Adnot annonce aujourd'hui un plan d'économie de 15 millions d'euros](#), notamment réparti sur les dépenses sociales et les subventions.

Là encore, [comme je l'écrivais à propos de la mobilisation des maires du 19 septembre](#), cette rigueur fait nécessairement écho à l'engagement de notre département dans un projet coûteux, celui de l'incinérateur [1]. Les 15 millions d'économies, le discours plaintif et anxiogène de Philippe Adnot ne doivent pas nous faire oublier cette dépense inutile et dangereuse.

- ▶ Rappelons, une fois de plus, que [l'association Aube-Durable](#) estime **le coût de ce projet à plus de 60 millions d'euros** ; un chiffre que les responsables du SDEDA n'ont pas démenti.
- ▶ Rappelons que même si une entreprise privée portera cet incinérateur par le biais d'une DSP [2], il est certain que les collectivités (Communes, agglomérations et Département) devront mettre la main à la poche pour financer ce joujou.
- ▶ Rappelons que rien ne nous garantit l'équilibre économique à moyen et long terme de ce machin compte tenu de la baisse des déchets.
- ▶ Rappelons l'évidence que **le déchet le moins cher est celui qu'on ne produit pas** ; et non pas celui que l'on brûle avec toutes les conséquences environnementales et sanitaires.
- ▶ Rappelons enfin, selon les chiffres du Grand Besançon, que **le coût nécessaire à la construction d'un incinérateur est de 6Euros/hab alors que celui nécessaire à la mise en place de la redevance incitative n'est que de 1,50Euros/hab.**

En somme, le choix de la rigueur budgétaire, de la raison écologique et économique devrait guider nos élus vers la mise en place d'une tarification incitative plutôt que vers la construction d'un monstre qui plombera pour 40 ans les finances locales. Voilà une raison supplémentaire pour [signer la pétition demandant le retrait de ce projet inutile, coûteux et dangereux.](#)

[1] Selon les estimations de l'association Aube-Durable, ce projet devrait coûter plus de 60 millions d'euros

[2] Délégation de Service Public